

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 JANVIER 2016

OBJET : Modification des statuts du CEFFraP

1. Le nom CEFFraP étant déjà une marque déposée, il est proposé d'adopter le sigle C-FFraP.
2. Afin de réunir plus facilement le conseil du C-FFraP, il est proposé d'alléger sa composition.

La proposition est de le composer comme suit :

- son directeur et ses deux directeurs adjoints tel que définis à l'article 8 ;
- un représentant du CUEFEE (**au lieu de deux**) ;
- un représentant du département SODILANG (**au lieu de deux**) ;
- un représentant de l'unité de recherche PREFics-Dynadiv (**au lieu de deux**).

Le Président,

Loïc VAILLANT